



Vivez la campagne de plus près

Bienvenue à la Ferme

Historique :

Cette marque a été créée en 1988, à l'initiative de l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture).

Elle identifie **les agriculteurs ayant développé l'accueil à la ferme**. Ces structures sont regroupées en 15 formules :

- Hébergement à la ferme : chambre d'hôte à la ferme, gîte rural à la ferme, gîte de groupe à la ferme, camping en ferme d'accueil, hébergement d'enfants à la ferme, ferme d'accueil de camping-car.
- Gastronomie : fermes auberges, goûters à la ferme, produits de la ferme
- Loisirs : fermes de découverte, fermes pédagogiques, salles à louer à la ferme, fermes équestres, hébergement de chevaux, loisirs à la ferme.

L'APCA, les chambres régionales et départementales d'agriculture sont chargées de développer, de promouvoir et d'animer les réseaux « Bienvenue à la Ferme ».

Comme les 14 autres formules, les Produits de la Ferme « Bienvenue à la ferme » respectent une Charte nationale spécifique.

Caractéristiques de la charte pour les Produits de la Ferme :

- les produits vendus ont tous fait l'objet d'une déclaration
- les produits vendus proviennent de l'exploitation, sauf dans le cas d'un avenant à la Charte par la Commission départementale qui définit les termes d'une convention d'entraide
- en cas de produit transformé, les matières premières valorisantes entrant dans la réalisation des produits doivent provenir de l'exploitation de l'adhérent
- l'exploitant est responsable de la transformation de son produit : pour les opérations essentielles à la spécificité du produit, le travail à façon est interdit
- en cas de transformation extérieure, il existe une convention signée entre le producteur et le transformateur, et l'étiquette indique le statut du transformateur et le lieu de la transformation
- la commercialisation a lieu sur l'exploitation dans un local prévu à cet effet ; l'agriculteur ou un membre de sa famille peut ainsi offrir une information personnalisée au consommateur
- contrôle réalisé par le relais départemental Agriculture et Tourisme

Quelques chiffres :

En 2006, il y avait 215 agriculteurs adhérant à la formule Produits de la Ferme « Bienvenue à la Ferme ».

Contact :

Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie - Service tourisme

6 rue des Roquemonts - 14053 CAEN Cedex 4

tel : 02 31 47 22 97 - fax : 02 31 47 22 60

mail : tourisme@normandie.chambagri.fr

site : <http://www.normandiealaferme.com>